

SEMAINE MISSIONNAIRE-HOSPITALIERE
17-23 octobre 2011

THEME DE LA JOURNÉE MONDIALE :

**"Comme le Père m'a envoyé,
moi aussi je vous envoie"**

THEME INSTITUTIONNEL :

"Hospitalité: mission et fidélité"



PRESENTATION:

**“Guérissez les malades qui s'y trouveront et dites-leurs:
‘Le Royaume de Dieu est tout proche de vous’ ”** Luc 10,9

Cette année encore, nous revenons vers vous, Collaborateurs, Bénévoles, Frères et Sœurs, pour vous inviter à participer à la semaine de prière missionnaire sous le signe de l'hospitalité. Nous le faisons avec l'Eglise tout entière qui, suivant la devise **“Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie”**, veut apporter la bonne nouvelle de Jésus dans chaque coin de la planète.

Après sa résurrection, Jésus a envoyé ses disciples pour qu'ils fassent part de la joie que donne la rencontre avec le Christ ressuscité. En tant que membres d'une grande famille dont la miséricorde est le trait marquant, nous nous sommes également engagés à transmettre cet amour de Dieu aux hommes à travers notre travail hospitalier, par des gestes simples et quotidiens d'accueil et de compréhension. Durant cette semaine de prière en particulier, nous voulons nous rappeler des situations les plus défavorisées du point de vue des conditions de vie (santé, éducation, subsistance, etc.) et de la réception de la Bonne Nouvelle de l'Evangile qui est chemin, vie, libération et salut.

Nous voulons avoir présent à l'esprit, et vous communiquer par notre prière, notre volonté et notre engagement d'être proches de tous ceux qui vivent ces situations, en accompagnant ces populations moins favorisées dans leur lutte quotidienne afin d'améliorer leur qualité de vie et de l'imprégnier de cette fraternité universelle à laquelle l'Evangile nous appelle instamment.

Benoît XVI, dans son message pour la Journée mondiale missionnaire, nous rappelle que nous ne pouvons pas rester indifférents au fait qu'il existe des populations qui n'ont pas encore entendu le message de Jésus. C'est une tâche qui nous concerne tous. Célébrer cette semaine de prière missionnaire hospitalière est une occasion de plus pour que notre rencontre avec Jésus continue à transformer nos vies en nous conduisant à la vraie liberté, car ce n'est qu'à partir de cette rencontre que nous pouvons proclamer son amour pour ceux qui souffrent. **“L'hospitalité devient ainsi pour la communauté un instrument d'évangélisation, au niveau du témoignage, de la parole et des structures, et se transforme en signe précurseur de la libération évangélique intégrale.”** ⁽¹⁾

Notre espoir est que, grâce aux efforts de tous, nous pourrons atteindre de nouveaux objectifs dans notre engagement missionnaire-hospitalier.

Nous vous saluons unis dans la prière, en vous exhortant à vivre la mission conformément à l'Evangile, sous le signe de l'hospitalité.

(1) Charte de l'Ordre Hospitalier de Saint Jean de Dieu. 2.3.3



1^{ère} SEMAINE DU PSAUTIER

LAUDES/VEPRES

Lundi 17: HOSPITALITE, détachement et partage

TEXTE INSTITUTIONNEL

“En professant la pauvreté évangélique, nous nous détachons des biens de la terre afin d’être plus disponibles pour suivre Jésus qui, “de riche qu’il était, s’est fait pauvre pour nous”. Par son incarnation, il est devenu solidaire de tous les hommes, en faisant l’expérience de notre faiblesse et de nos privations. Il nous a enseigné par là le chemin de l’authentique liberté.

Comme Jésus, nous nous consacrons à annoncer le Royaume aux pauvres; soutenus par notre pauvreté, nous pouvons entrer en communion avec les faibles et comprendre par l’expérience leur situation; nous travaillons pour leur promotion, en nous engageant de manière évangélique contre toute forme d’injustice et de manipulation humaine; nous nous faisons, nous aussi, un devoir de réveiller les consciences en face du drame de la misère.” (*Const. OH. 2, N° 12b,c*).

Autres textes: (*Const. OH. 2, N° 14a*); (*Const. OH. 2, N° 14c*); (*Const. HSC. N° 20*); (*Const. HSC. N° 24*).

TEXTE SOCIAL

Une communauté est solidement fondée lorsqu'elle tend à la promotion intégrale de la personne et du bien commun; dans ce cas, le droit est défini, respecté et vécu aussi selon les modalités de la solidarité et du dévouement au prochain. La justice exige que chacun puisse jouir de ses biens et de ses droits et elle peut être considérée comme la mesure minimum de l’amour. La vie en société devient d’autant plus humaine qu’elle est caractérisée par l’effort pour parvenir à une conscience plus mûre de l’idéal vers lequel elle doit tendre, qui est la « civilisation de l’amour ».

Une société qui, à tous les niveaux, désire véritablement demeurer au service de l’être humain, est celle qui se fixe le bien commun pour objectif prioritaire, dans la mesure où c'est un bien appartenant à tous les hommes et à tout l'homme. La personne ne peut pas trouver sa propre réalisation uniquement en elle-même, c'est-à-dire indépendamment de son être « avec » et « pour » les autres. Cette vérité lui impose non pas une simple vie en commun aux différents niveaux de la vie sociale et relationnelle, mais la recherche sans trêve du bien sous forme pratique et pas seulement idéale, c'est-à-dire du sens et de la vérité qui se trouvent dans les formes de vie sociale existantes. Aucune forme d’expression de la socialité — de la famille au groupe social intermédiaire, en passant par l’association, l’entreprise à caractère économique, par la ville, la région et l’État, jusqu’à la communauté des peuples et des nations — ne peut éluder la question portant sur le bien commun, qui est constitutive de sa signification et la raison d’être authentique de sa subsistance même (*Compendium de la Doctrine Sociale de l’Eglise n° 391 et 165*).

PRIERE

Dieu a créé l’amitié, l’amour, l’harmonie, les rêves partagés et le pain quotidien. Et il les a bénis en disant : “Soyez l’origine et le moteur de la communauté, de la solidarité, de la force et de l’union. Soyez le cri de ceux qui n’ont pas de voix. Soyez le vers et la prose, le chant et le discours, un poème d’amour.”

Et Dieu vit que cela était bon.

Nous serons un seul peuple assis sur des bases solides et nous serons une famille qui ne baisse pas les bras, une famille avec un seul cœur, qui cherche chaque jour à travers l’hospitalité le chemin de la solidarité.

AMEN

Mardi 18: Fête. Saint Luc. L'HOSPITALITE, instrument du Royaume de Dieu

TEXTE INSTITUTIONNEL

“Notre hospitalité a son origine dans la vie de Jésus de Nazareth, consacré et envoyé par l’Esprit pour porter la Bonne Nouvelle aux pauvres et soigner les malades. Il opère ses guérisons et les présente comme un signe messianique de la venue du Royaume de Dieu. Dans son message , il nous révèle l’amour miséricordieux, la fidélité, la bienveillance de Dieu le Père pour l’homme; il proclame qu’il a été envoyé par le Père pour communiquer sa vie; conscient de sa mission, il se consacre avec préférence aux faibles, aux malades et aux pêcheurs, qu’il reçoit et accueille avec des paroles et des gestes de profonde compréhension et humanité; il souffre avec celui qui souffre; il s’identifie avec le pauvre, le malade et le nécessiteux en les élevant à la dignité de signes vivants de sa présence, au point que ce que nous faisons à l’un d’eux, il l’accueille comme fait à lui-même.” (*Const. OH. 2, N° 20*).

“Par notre vie consacrée nous manifestons l’amour que Dieu porte à tous les hommes, nous devons message d’espérance, et nous attestons que le monde ne peut être transformé sans l’esprit des béatitudes.” (*Const. HSC. N° 13*).

Autres textes: (*HSC. Doc XIX Chapitre Général N° 10*); (*Const. OH. 1, N° 3*), (*HSC. Const. N° 60*).

TEXTE SOCIAL

“Face à la résignation ou aux coutumes qu’on nous invite à suivre, nous sommes appelés à être des constructeurs d’espoir, surtout pour les pauvres et les déshérités de ce monde. C’est pourquoi nous devons, entre autres, appuyer les initiatives venant des gens mêmes qui sont autant de pas en avant pour atteindre la dignité et l’estime de soi, l’organisation communautaire et l’affirmation culturelle d’un peuple. Dans ce sens, les projets que nous réalisons doivent non seulement viser à améliorer les conditions de vie des gens, mais aussi nous encourager à aller de l’avant car ils nous font comprendre que les choses peuvent changer.

Le travail de collaboration doit, en dernière instance, reconstruire l’espérance, semer l’utopie et anticiper le Royaume de Dieu (*cf. “Los desafíos de la Pobreza a la acción evangelizadora de la Iglesia”. José Manuel Madruga et Ana de Felipe*).

PRIERE

Seigneur, apprends-nous à ne pas aimer seulement nous-mêmes, à ne pas aimer seulement nos amis, à ne pas aimer seulement ceux qui nous aiment. Apprends-nous à penser aux autres et à aimer tous ceux que personne n'aime.

Seigneur, prends pitié de tous les pauvres du monde. Et ne permets pas, Seigneur, que nous vivions heureux tout seuls. Fais-nous sentir l’angoisse de la misère universelle et libère-nous de notre égoïsme.

Nous serons un seul peuple assis sur des bases solides et nous serons une famille qui ne baisse pas les bras, une famille avec un seul cœur, qui cherche chaque jour à travers l’hospitalité le chemin de la solidarité.

AMEN



Mercredi 19: HOSPITALITE, fidélité au quotidien

TEXTE INSTITUTIONNEL

“Nous nous sentons dépositaires et responsables du don de l’hospitalité, qui définit l’identité de notre Ordre. Cela nous engage à vivre en toute fidélité notre charisme, à le garder, à l’approfondir et à le développer constamment dans l’Eglise. Notre ouverture à l’Esprit Saint, aux signes des temps et aux nécessités des hommes nous indiquera comment nous devons incarner le charisme de façon créative à tout moment et en toute situation.” (*cf. Const. OH. 1, N° 6a*).

Chaque jour nous actualisons et nous renouvelons notre option préférentielle pour le Christ afin que notre dévouement envers Lui nous engage tout au long de notre vie (*cf. Direc. HSC n° 13*).

Autres textes: (*Const. HSC. N° 9*); (*Const. OH. 4, N° 53 a, b*).

TEXTE SOCIAL

La fidélité à l’homme exige la fidélité à la vérité qui, seule, est la garantie de la liberté (cf. Jean 8, 32) et de la possibilité d’un développement humain intégral. C’est pour cela que l’Église la recherche, qu’elle l’annonce sans relâche et qu’elle la reconnaît partout où elle se manifeste. Cette mission de vérité est pour l’Église une mission impérative. Sa doctrine sociale est un aspect particulier de cette annonce: c’est un service rendu à la vérité qui libère. Ouverte à la vérité, quel que soit le savoir d’où elle provient, la doctrine sociale de l’Église est prête à l’accueillir. Elle rassemble dans l’unité les fragments où elle se trouve souvent disséminée et elle l’introduit dans le vécu toujours nouveau de la société des hommes et des peuples (*Caritas in veritate n° 9*).

PRIERE

Seigneur, tu es le Dieu de la mémoire, le Dieu de l’espérance. Chaque jour, tu rends nouvelles toutes les choses, tu recrées la vie dans les cieux et sur la terre, jusqu’à ce qu’arrive la plénitude du royaume, qui a commencé à briller parmi nous.

Accorde-nous d’avoir la force de l’adulte et l’espérance de l’enfant.

Nous serons un seul peuple assis sur des bases solides et nous serons une famille qui ne baisse pas les bras, une famille avec un seul cœur, qui cherche chaque jour à travers l’hospitalité le chemin de la solidarité.

AMEN

Jeudi 20: HOSPITALITE, Constructeurs de paix

TEXTE INSTITUTIONNEL

“Appelés par Jésus pour vivre avec Lui en amis, nous nous stimulons mutuellement à pratiquer le commandement du Seigneur de nous aimer les uns les autres comme Il nous a aimés et nous nous efforçons de maintenir entre nous l’unité que crée l’Esprit « dans le lien de la paix »”.

Le don de l’hospitalité que nous avons reçu nous engage à vivre notre vie fraternelle avec simplicité; aussi nous nous aidons mutuellement et nous nous pardonnons nos faiblesses; nous rivalisons d'estime réciproque, nous avons les uns pour les autres des sentiments de reconnaissance et nous nous sentons solidaires de nos confrères dans leurs nécessités, dans leurs afflictions et dans leurs joies.” (*Const. OH. 3, N° 36*).

Autre texte: (*Const. HSC N° 51 et 54*).



TEXTE SOCIAL

La paix est une valeur et un devoir universels; elle trouve son fondement dans l'ordre rationnel et moral de la société dont les racines sont en Dieu lui-même, « source première de l'être, vérité essentielle et bien suprême ». La paix n'est pas simplement l'absence de guerre ni même un équilibre stable entre des forces adverses, mais elle se fonde sur une conception correcte de la personne humaine et requiert l'édification d'un ordre selon la justice et la charité.

La paix se construit jour après jour dans la recherche de l'ordre voulu par Dieu, et elle ne peut fleurir que lorsque tous reconnaissent leurs responsabilités dans sa promotion. Pour prévenir les conflits et les violences, il est absolument nécessaire que la paix commence par être vécue comme une valeur profonde dans l'intimité de toute personne; ainsi elle peut se répandre dans les familles et dans les diverses formes d'agrégation sociale, jusqu'à impliquer la communauté politique tout entière. Dans un climat général de concorde et de respect de la justice, peut mûrir une authentique culture de paix, capable de se répandre aussi dans la Communauté internationale. La paix est donc "fruit d'un ordre inscrit dans la société humaine par son divin fondateur, et qui doit être réalisé par des hommes qui ne cessent d'aspirer à une justice plus parfaite". Cet idéal de paix "ne peut s'obtenir sur terre sans la sauvegarde du bien des personnes, ni sans la libre et confiante communication entre les hommes des richesses de leur esprit et de leurs facultés créatrices." (Compendium DSE n° 494 et 495).

PRIERE

Seigneur, nous voulons rappeler ta bonté qui n'a jamais déçu les espoirs de ceux qui se battent pour ta cause. Reste à nos côtés et l'homme ne sera plus l'ennemi de l'homme, et la terre ne sera plus hostile aux pieds qui la foulent, parce que l'homme et la terre auront été habités et remplis par la présence gratuite de notre Dieu.

Nous serons un seul peuple assis sur des bases solides et nous serons une famille qui ne baisse pas les bras, une famille avec un seul cœur, qui cherche chaque jour à travers l'hospitalité le chemin de la solidarité.

AMEN.

Vendredi 21: **HOSPITALITE, discernement actif**

TEXTE INSTITUTIONNEL

"La vraie fidélité à notre charisme exige de nous le maintien de l'identité propre à notre Congrégation, en même temps que l'ouverture à de nouvelles formes d'apostolat hospitalier selon les diverses circonstances des temps et des lieux. Disponibles pour le travail ou le service qui nous sera confié dans n'importe quelle partie du monde, faisons en sorte que les intérêts du Royaume l'emportent toujours sur nos intérêts personnels." (Const. HSC. N° 66).

"Pour que notre apostolat hospitalier reste en harmonie avec les valeurs et les exigences du Royaume, nous restons attentifs aux signes des temps et les interprétons à la lumière de l'Evangile. Les attitudes de service et d'ouverture propres à notre mission nous poussent à coopérer avec d'autres organismes de l'Eglise et de la société, dans le champs de notre apostolat spécifique." (Const. OH. 3, N° 45d,e).

Autres textes: (Const. OH. 1, N° 6b); (Direc. HSC. N° 66).



TEXTE SOCIAL

Diverses circonstances peuvent porter l'État à exercer une fonction de suppléance. Que l'on pense, par exemple, aux situations où il est nécessaire que l'État stimule l'économie, à cause de l'impossibilité pour la société civile d'assumer cette initiative de façon autonome; que l'on pense aussi aux réalités de grave déséquilibre et d'injustice sociale où seule l'intervention publique peut créer des conditions de plus grande égalité, de justice et de paix. À la lumière du principe de subsidiarité, cependant, cette suppléance institutionnelle ne doit pas se prolonger ni s'étendre au-delà du strict nécessaire, à partir du moment où elle ne trouve sa justification que dans le caractère d'exception de la situation. En tout cas, le bien commun correctement compris, dont les exigences ne devront en aucune manière contraster avec la protection et la promotion de la primauté de la personne et de ses principales expressions sociales, devra demeurer le critère de discernement quant à l'application du principe de subsidiarité (*Compendium DSE N° 188*).

PRIERE

Toi qui a créé la nature et l'homme, Dieu de la miséricorde, de la vérité et de la beauté, écoute notre voix et accorde-nous le discernement et la force pour que nous puissions répondre toujours à l'adversité par l'amour, à l'injustice par un dévouement total à la justice, au besoin en partageant ce qui nous appartient, à la guerre par la paix.

Nous serons un seul peuple assis sur des bases solides et nous serons une famille qui ne baisse pas les bras, une famille avec un seul cœur, qui cherche chaque jour à travers l'hospitalité le chemin de la solidarité.

Amen

Samedi 22: **HOSPITALITE, Confiance constructrice**

TEXTE INSTITUTIONNEL

“Mettons notre confiance en Jésus-Christ seul: Dieu avant tout, et par-dessus tout ce qui est au monde... nous devons rendre grâce à Notre Seigneur Jésus-Christ. N'use-t-il pas envers nous d'une si grande miséricorde qu'il nous donne le manger, le boire, le vêtement et tout, sans aucun mérite de notre part? ... le Seigneur en a disposé bien mieux que je ne le méritais... Mettez votre confiance en Jésus-Christ seul, et par lui vous serez consolée, bien que maintenant vous enduriez de lourdes peines; car, à la fin, il en résultera pour vous plus de bonheur et plus de gloire, si vous les supportez pour son amour.” (*SJD, 2ème et 3ème lettres à la duchesse de Sessa*).

“Jésus est notre force et notre joie; reposons-nous en lui parce que son cœur sera le lieu de notre repos. Nous y trouverons la paix, le remède à nos défauts constants et à nos fréquents péchés ; nous y trouverons santé, direction, force. Nous ne valons rien, nous ne sommes rien, mais nous pourrons tout en Jésus ; il nous guidera et nous donnera la force d'imiter sa grande douceur dans toutes les circonstances de la vie. Quelle paix nous éprouverons si, humiliés devant ce Cœur divin, nous modelons nos coeurs sur la douce mansuétude qui émane de Lui !” (*Saint Benoît Menni, lettre n° 348*).

Autres textes: (*Const. OH. 2, N° 12^a et 17c*); (*Saint Benoît Menni, lettre n° 762*).

TEXTE SOCIAL

En puisant dans le cœur de Marie, dans la profondeur de sa foi, exprimée par les mots du « *Magnificat* », les disciples du Christ sont appelés à renouveler toujours mieux en eux-mêmes “la conscience de ceci: *on ne peut séparer la vérité sur Dieu qui sauve*, sur Dieu qui est source de tout don, *de la manifestation de son amour préférentiel pour les pauvres et les humbles*, amour qui, chanté dans le *Magnificat*, se trouve ensuite exprimé dans les paroles et les actions de Jésus.” Marie, totalement dépendante de Dieu et toute orientée vers lui par l'élan de sa foi, “est (...) l'icône la plus parfaite de la liberté et de la libération de l'humanité et du cosmos.” (*Compendium DSE n° 59*).

PRIERE

Marie, tu es la mère pèlerine des pauvres de Yahvé, la prophétesse des pauvres libérés, la mère des peuples défavorisés, la mère de tous les hommes et les femmes de ce monde unique parce que tu es la Mère de Dieu fait homme.

Demande à ton Fils, qui s'est fait pauvre, qu'il nous communique la richesse de son amour, que son église se dépouille sans ambiguïtés de toute autre richesse.

Nous serons un seul peuple assis sur des bases solides et nous serons une famille qui ne baisse pas les bras, une famille avec un seul cœur, qui cherche chaque jour à travers l'hospitalité le chemin de la solidarité.

AMEN

DIMANCHE 23: XXXème DIMANCHE TEMPS ORDINAIRE. HOSPITALITE, Justice et Charité

TEXTE INSTITUTIONNEL

L'esprit de pauvreté exige la responsabilité dans l'administration des biens, en évitant leur mauvais usage et leur improactivité, car nos biens appartiennent aux pauvres. Suivons la doctrine réitérée de l'Eglise dans ce domaine, qui dit que l'homme ne doit pas considérer les choses extérieures qu'il possède légitimement comme sa propriété exclusive, mais plutôt comme des biens communs dont il ne sera pas le seul à bénéficier. Veillons à ce que nos biens assurent une meilleure assistance aux malades, des équipements adéquats aux centres et une promotion minutieuse du personnel. Plaçons la gloire de l'Institut dans la justice et la charité de ses membres et dans le détachement évangélique d'avec ce que nous possédons (*cf. Direc. HSC N° 25*).

Autres textes: (*Const. OH. 3, N° 49*); (*Const. HSC. N° 25*).

TEXTE SOCIAL

La charité présuppose et transcende la justice: cette dernière « doit trouver son complément dans la charité ». Si la justice est « de soi propre à “arbitrer” entre les hommes pour répartir entre eux de manière juste les biens matériels, l'amour au contraire, et seulement lui (et donc aussi cet amour bienveillant que nous appelons “miséricorde”), est capable de rendre l'homme à lui-même.

Seule la charité peut changer complètement l'homme. Un tel changement ne signifie pas l'annulation de la dimension terrestre dans une spiritualité désincarnée. Celui qui croit se conformer à la vertu surnaturelle de l'amour sans tenir compte du fondement naturel qui y correspond et qui inclut les devoirs de justice, se trompe lui-même: « La charité représente le plus grand commandement social. Elle respecte autrui et ses droits. Elle exige la pratique de la justice et seule nous en rend capables. Elle inspire une vie de don de soi: “Qui cherchera à conserver sa vie la perdra, et qui la perdra la sauvera.” (Luc 17, 33). » (*Compendium DSE n° 206 et 583*).

PRIERE

Réveille, Seigneur, ton peuple, viens nous enseigner la justice et la fraternité. Donne-nous le courage et l'intelligence pour promouvoir, construire et maintenir l'unité, pour rendre visible ton amour, pour nous aimer passionnément, pour créer la civilisation de l'amour.

Nous serons un seul peuple assis sur des bases solides et nous serons une famille qui ne baisse pas les bras, une famille avec un seul cœur, qui cherche chaque jour à travers l'hospitalité le chemin de la solidarité.

AMEN

AUTRES TEXTES



LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Au début du nouveau millénaire, la pauvreté de milliards d'hommes et de femmes est la “question qui, plus que toute autre, interpelle notre conscience humaine et chrétienne.” La pauvreté pose un dramatique problème de justice: la pauvre-

*té, sous ses différentes formes et conséquences, se caractérise par une croissance inégale et ne reconnaît pas à chaque peuple “le même droit à « s'asseoir à la table du festin ». ” Cette pauvreté rend impossible la réalisation de l'*humanisme plénier* que l'Église souhaite et poursuit, afin que les personnes et les peuples puissent “être plus” et vivre dans “des conditions plus humaines”.*

*La lutte contre la pauvreté trouve une forte motivation dans l'option — ou amour préférentiel — de l'Église pour les pauvres. Dans tout son enseignement social, l'Église ne se lasse pas de rappeler aussi certains autres de ses principes fondamentaux: le premier d'entre eux est la *destination universelle des biens*. En réaffirmant constamment le principe de la *solidarité*, la doctrine sociale incite à passer à l'action pour promouvoir “le bien de tous et de chacun parce que *tous* nous sommes vraiment responsables de *tous*.” Le principe de la solidarité, notamment dans la lutte contre la pauvreté, doit toujours être opportunément associé à celui de la *subsidiarité*, grâce auquel il est possible de stimuler l'esprit d'initiative, base fondamentale de tout développement socio-économique, dans les pays pauvres eux-mêmes: il faut porter attention aux pauvres “non comme à un problème, mais comme à des personnes qui peuvent devenir sujets et protagonistes d'un avenir nouveau et plus humain pour tous.” (*Compendium DSE n° 449*).*

LA DETTE EXTERIEURE

*Dans les questions liées à la crise de l'endettement de nombreux pays pauvres, il faut avoir présent à l'esprit le droit au développement. À l'origine de cette crise se trouvent des causes complexes et de différentes sortes, tant au niveau international — fluctuation des changes, spéculations financières, néocolonialisme économique — qu'à l'intérieur des différents pays endettés — corruption, mauvaise gestion de l'argent public, utilisation non conforme des prêts reçus. Les plus grandes souffrances, qui se rattachent à des questions structurelles mais aussi à des comportements personnels, frappent les populations des pays endettés et pauvres, qui n'ont aucune responsabilité. La communauté internationale ne peut pas négliger une telle situation: tout en réaffirmant le principe que la dette contractée doit être remboursée, il faut trouver des voies pour ne pas compromettre le “droit fondamental des peuples à leur subsistance et à leur progrès.” (*Compendium DSE n° 450*).*

UN DEVELOPPEMENT INTEGRAL ET SOLIDAIRE

*Un développement plus humain et solidaire bénéficiera aussi aux pays riches eux-mêmes. Ceux-ci ressentent “souvent une sorte d'égarement existentiel, une incapacité à vivre et à profiter justement du sens de la vie, même dans l'abondance des biens matériels; une aliénation et une perte de la propre humanité chez de nombreuses personnes, qui se sentent réduites au rôle d'engrenages dans le mécanisme de la production et de la consommation et ne trouvent pas le moyen d'affirmer leur propre dignité d'hommes, faits à l'image et à la ressemblance de Dieu.” Les pays riches ont démontré qu'ils avaient la capacité de créer du bien-être matériel, mais souvent au détriment de l'homme et des couches sociales les plus faibles: “On ne peut ignorer que les frontières de la richesse et de la pauvreté passent à l'intérieur des sociétés elles-mêmes, qu'elles soient développées ou en voie de développement. En effet, de même qu'il existe des inégalités sociales allant jusqu'au niveau de la misère dans des pays riches, parallèlement, dans les pays moins développés on voit assez souvent des manifestations d'égoïsme et des étalages de richesses aussi déconcertants que scandaleux.” (*Compendium DSE n° 374*).*

PRIERE:

Seigneur,

Ta voix résonne dans nos oreilles :

« La moisson est abondante... mais les ouvriers sont insuffisants... »

« Allez et faites des disciples... »

En les baptisant... en leur montrant la voie... »

« Je serai avec vous jusqu'à la fin du monde... »

Nous avons confiance en ta parole,

Nous ouvrons nos coeurs à ton message missionnaire,

Nous te supplions avec la force de la foi reçue.

Fais que cette journée missionnaire

Soit une « nouvelle Pentecôte de l'amour » ;

Que nos communautés

Soient missionnaires et résistent à la tentation

De se replier sur elles-mêmes ;

Que les églises naissantes dans la mission

Coopèrent avec d'autres églises plus nécessiteuses

Et qu'elles soient généreuses dans leur pauvreté ;

Que les jeunes, les malades et les personnes consacrées

Participent à l'engagement missionnaire ;

Que les personnes appelées à la vocation missionnaire

Y répondent avec générosité ;

Que les baptisés participent

A l'activité missionnaire de l'Eglise

En vertu de la mission que tu leur a confiée.

Nous te prions avec Marie, Reine des missions.

Amen.

**ORDRE HOSPITALIER DE
SAINT JEAN DE DIEU**

**SŒURS HOSPITALIERES DU
SACRE CŒUR DE JESUS**

BUREAU DES MISSIONS ET DE LA
COOPERATION INTERNATIONALE

Via della Nocetta, 263 00164 ROME (Italie)
Email: cooperazione@ohsjd.org

BUREAU DE LA COOPERATION AU
DEVELOPPEMENT

Piazza Salerno, 3 00161 ROME (Italie)
Email: ucos@hscgen.org

